



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 45
 Nb de membres votants : 54
 (dont 9 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2023.04.13/47
CLASSIFICATION	7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du conseil communautaire du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES-SUR-ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 avril 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Catherine CORTI représentant Odile FRANCHISSEUR, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Daniel MATRAT représentant Jacqueline LAUSTRIAT, Ludovic GOGUE représentant Christophe RONGET

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Aline BONNEAU à Guy FRAISE, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Jean-Louis GUINATIER à Alain VERNISSE, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Jean-Noël MONIER à Roger LITAUDON, Isabelle MOULIN à Patrick AUBEL, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Michel BRUNNER, Laurent TALON à Henri PUJOS

Absents : Pascal BAUDELOT, Marie-Agnès BONIN, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Monique SEROUX

Secrétaire de séance : Jean-Louis MARQUANT

N°47 – FINANCES – Budget 2023 – Autorisation de programme crédits de paiement (AP-CP) - Aménagement Ensemble Immobilier Varennes - Actualisation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu le mode de gestion pluriannuelle adaptable aux travaux d'aménagement de l'ensemble immobilier de Varennes-sur-Allier (ex Friche Moreux),

Vu la délibération n° 2020.07.30/77 du 30 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a mis en place l'autorisation de programme correspondante,

Vu les délibérations n°2020.12.07/132 du 7 décembre 2020, n°2021.02.15/24 du 15 février 2021, n°2021.12.06/150 et 2022.02.14/02 par lesquelles le conseil communautaire a adopté et modifié l'autorisation de programme et crédits de paiement relative aux travaux d'aménagement de l'ensemble immobilier de Varennes-sur-Allier (ex Friche Moreux),

Vu la délibération n° 2023.04.13/43 du 13 avril 2023 par laquelle le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2023,

Considérant que la consommation annuelle des crédits budgétaires nécessite une actualisation de ladite autorisation de programme et crédits de paiement,

DELIBERATION N°	2023.04.13/47
CLASSIFICATION	7.1

Il est rappelé :

Compte tenu de la réalisation des travaux au cours de l'exercice 2022, il y a lieu d'envisager son actualisation tant pour le montant de l'enveloppe globale que pour la répartition des crédits de paiement correspondant.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'actualiser l'autorisation de programme et crédits de paiement telle qu'elle est exposée ci-dessous,
- d'ouvrir chaque année les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération,
- d'autoriser le Président à liquider les dépenses et encaisser les recettes correspondantes.

Autorisation de programme - Crédits de paiement - Ensemble immobilier Varennes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT HT								
Cpt	Libellé	AP	AP complémentaire	AP Total	Crédits de paiement - Dépenses HT			
					Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023
23	Travaux aménagement Ensemble Immobilier Varennes	1 310 000	253 152	1 563 152	7 002	416 064	974 586	165 500
	TOTAL	1 310 000	253 152	1 563 152	7 002	416 064	974 586	165 500

RECETTES D'INVESTISSEMENT								
Cpt	Libellé	AP	AP complémentaire	AP Total	Crédits de paiement - Recettes			
					Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023
13	Subventions	820 593	0	820 593	0	65 428	773 540	14 358
16	Avances budget principal	489 407	253 152	742 559	0	0	459 407	250 419
	TOTAL	1 310 000	253 152	1 563 152	-	65 428	1 232 947	264 777

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'actualiser l'autorisation de programme et crédits de paiement telle qu'elle est exposée dans le tableau ci-dessus,
- d'ouvrir chaque année les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération,
- d'autoriser le Président à liquider les dépenses et encaisser les recettes correspondantes.

Certifiée exécutoire la présente délibération
 Publiée ou notifiée par voie électronique le
 Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
 Le Président,

